

Accord pour la filière bovine limousine en Arménie

Accord de coopération avec les départements de Corrèze et de Dordogne pour



Signature avec le Conseil départemental de Corrèze

 FONDS ARMÉNIEN DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 23 octobre 2019



Accords entre le Fonds Arménien de France et les Départements de Corrèze et de Dordogne pour l'introduction de la filière bovine limousine en Arménie

Les 19 et 20 octobre, le Fonds Arménien de France a signé deux protocoles de coopération avec les présidents des conseils départementaux de Corrèze et de Dordogne, ainsi que le centre de production Interlim de Lanaud (Haute-Vienne) en vue de l'introduction de la filière bovine française Limousine, de renommée mondiale, en Arménie.

AVEC LE DÉPARTEMENT DE CORRÈZE (19 OCTOBRE)

Lors de la signature du premier accord, le député Jean-Pierre Cubertafof, à l'initiative de ce projet, qui s'est rendu à trois reprises en Arménie et en Artsakh, a rappelé sa rencontre avec le Premier ministre Nikol Pachinian à Erevan, lors du sommet de la francophonie d'octobre 2018. A cette occasion, Nikol Pachinian avait souligné sa volonté d'inscrire le développement de l'agriculture parmi les priorités du nouveau gouvernement de l'Arménie.

Pascal Coste, président du Conseil départemental de Corrèze, a rappelé "la relation forte que le président Jacques Chirac, élu de Corrèze, avait noué avec l'Arménie". Il s'est félicité que le Fonds Arménien se consacre au développement alimentaire de l'Arménie tout en soulignant la longue tradition agricole de la Corrèze qui est prête à aider l'Arménie "à s'approprier les bonnes méthodes pour la réussite de l'élevage " et son accompagnement par la formation.

AVEC LE DÉPARTEMENT DE DORDOGNE (20 OCTOBRE)

Au cours de la cérémonie de signature du second accord, qui s'est tenue à l'occasion du Comice agricole de Lanouaille, Germinal Peiro, président du Conseil départemental de Dordogne, a souligné la place majeure de la "Limousine" dans l'économie de son département. Il a également exprimé sa fierté que le Fonds Arménien ait fait le choix de cette race bovine pour le développement du marché arménien, soulignant son souhait d'accompagner le projet.

Régis Géraud, président du centre Interlim (Union des coopératives limousines), a rappelé les retours positifs qu'il avait eus de l'expert missionné en Arménie début octobre. Il s'est félicité que le projet soit soutenu par deux Départements français et a souligné qu'au-delà de la vente d'animaux de race, le centre Interlim allait aussi accompagner la mise en place du projet par l'expertise et la formation.

Pour conclure, le président du Fonds Arménien de France, Bédros Terzian a rappelé le rôle important que joue cette association pour le développement de l'Arménie et aussi pour le rayonnement de la France dans cette partie du monde. Il a mis l'accent sur le rôle fondamental de son action dans la formation en rappelant le succès de l'école professionnelle Yeznik Mozian des métiers du bâtiment de Chouchi ainsi que les projets d'écoles d'électrotechnique et d'agriculture que le Fonds souhaite mener à bien en partenariat avec des établissements français.

Le projet d'introduction de la filière bovine limousine en Arménie a fait l'objet de plusieurs missions d'exploration menées par Michel Pazoumian et Souren Kevorkian, respectivement vice-président délégué et directeur du Fonds Arménien de France. Il a été précédé par la signature, en juin dernier, d'un mémorandum avec Vatché Terteryan, vice-ministre arménien de l'Administration et des territoires.

En Arménie, les trois quarts de la viande bovine sont importés. A ce jour, le pays ne dispose d'aucune filière qualifiée. Les protocoles signés avec les Départements de Corrèze et de Dordogne constituent un premier pas dans la constitution d'une filière qui permettra à l'Arménie d'envisager l'exploitation voire l'exportation d'une viande bovine de qualité.

Depuis 2009, avec le soutien du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, le Fonds Arménien de France mène à bien un ambitieux projet de développement agro-pastoral dans le Tavush, en Arménie. La filière Limousine étudiée aujourd'hui offre des synergies intéressantes avec ce projet.



Signature avec le Conseil départemental de Dordogne

Fonds Arménien de France

Fonds Arménien de France

BP 12 - 75660 Paris cedex 14 - Tél.: 01 48 83 51 06 - Fax : 01 48 83 53 86
E-mail : info@fondsarmenien.org - www.fondsarmenien.org